



INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 1^{er} décembre 2023

**40 % DE TAXES DE L'ÉTAT SUR LES AUTOROUTES :
POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » et L'AUTOMOBILE CLUB
DU NORD DE LA FRANCE, C'EST INADMISSIBLE.**

COMMUNIQUÉ

Ce mercredi 29 novembre, Clément Beaune, ministre des Transports, annonce que la hausse du prix des péages qui interviendra le 1^{er} février 2024 sera inférieure à 3%.

Un automobiliste qui rentre sur une autoroute, c'est 60 % de taxes sur le carburant et 40 % de taxes de l'État sur les péages.

« Les automobilistes ignorent que l'État empêche 40 % sur les prix des autoroutes à ne rien faire. Et finalement, à chaque augmentation des prix, L'État est toujours gagnant », déclare Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.

La preuve que l'État continue à gagner de l'argent.

Pierre Chasseray, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes » réagit : « Il faut arrêter de croire que l'État est victime de la privatisation du réseau autoroutier. Bien au contraire, les tarifs qui augmenteront le plus sont ceux des autoroutes, dans lesquels il est présent au capital. L'État est donc le seul responsable de cette hausse des prix. »

Qui paiera la nouvelle taxe annoncée par Bercy ?

Le 27 septembre dernier, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire annonçait sa volonté d'appliquer une nouvelle taxe sur les surprofits des sociétés d'autoroute. Cette taxe devrait être répercutée sur les automobilistes en 2025 selon une information du *Parisien / Aujourd'hui en France*. Des augmentations jusqu'à 6,2 % sont à craindre.

« Pour l'État, 40 % de taxes, ça ne suffit pas ? Il est bien évident que les sociétés ne peuvent que répercuter sur le montant des péages et en dernier lieu, c'est toujours les mêmes qui paient : les automobilistes », analyse Pierre Chasseray.

www.autoclubnord.com

Automobile-Club du Nord de la France

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : www.autoclubnord@wanadoo.fr